



**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024
DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte financier unique rapproche les prévisions de crédits inscrites au budget primitif, des réalisations effectives en dépenses et en recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice. Il est soumis par le Maire, pour approbation, au conseil municipal, qui l'arrête définitivement par un vote, devant intervenir avant le 30 juin de l'année, qui suit la clôture de l'exercice budgétaire.

Le compte financier unique 2024 est présenté à la séance plénière du Conseil municipal, en date du 07 avril 2025.

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

I. L'EXÉCUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

A) *Généralités*

Le compte financier unique 2024 retrace l'exécution des dépenses et recettes de fonctionnement qui ont permis à la commune de Pavilly d'assurer le fonctionnement quotidien des services rendus à la population.

B) *Les dépenses de fonctionnement réalisées*

En 2024, les principales dépenses de fonctionnement réalisées se sont élevées à **8 085 914.79 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :



DÉPENSES	CRÉDITS PREVUS 2024	CRÉDITS RÉALISÉS 2024
Dépenses courantes (Chap 011)	2 086 780.50 €	1 929 348.62 €
Dépenses de personnel (Chap 012)	4 285 670.00 €	4 224 917.79 €
Atténuation de produits (Chap 014)	266 615.00 €	258 086.00 €
Autres dépenses de gestion courante (Chap 65)	767 447.00 €	763 414.51 €
Dépenses financières (intérêts des prêts : chap 66)	157 751.05 €	157 751.05€
Dépenses exceptionnelles (Chap 67)	15 500.00 €	15 302.96 €
Autres dépenses (Chap 68)	150 000.00 €	3 637.00 €
Dépenses imprévues - 022	0.00 €	0.00 €
Total Dépenses Réelles	7 729 763.55 €	7 352 457.93 €
Opération d'ordre de transfert entre sections (Chap 042)	794 840.43 €	733 456.86 €
Virement à la section d'investissement (Chap 023)	43 502.25 €	
TOTAL GENERAL	8 568 106.23 €	8 085 914.79 €

Les dépenses de personnel du chapitre 012 représentent **57.46 %** du total des dépenses réelles de fonctionnement réalisées et ont été exécutées à hauteur de 98.58% des prévisions.

Les charges courantes de fonctionnement des services communaux, du chapitre 011, quant à elles représentent **26.24%**, du total de ces dépenses réelles réalisées, et ont été exécutées à hauteur de 92.45% des prévisions.

Les autres dépenses de gestion courante du chapitre 65, qui retracent les indemnités versées aux élus, la contribution de la commune au service départemental d'incendie et de secours, les subventions d'équilibre versées au budget annexe « Transport » et au budget du CCAS, ainsi que les subventions accordées aux associations, représentent **10.38%** du total des dépenses réelles de fonctionnement réalisées, et ont été exécutées à hauteur de 99.47% des prévisions.

Les dépenses financières du chapitre 66 (paiement des intérêts de la dette communale) représentent **2.13%** de ces mêmes dépenses réelles réalisées et ont été exécutées à hauteur de 100.00% des prévisions.

C) Les recettes de fonctionnement réalisées

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, piscine...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

En 2024, les principales recettes de fonctionnement réalisées se sont élevées à **9 225 875.91 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :



RECETTES	CRÉDITS PREVUS 2024	CRÉDITS RÉALISÉS 2024
Recettes des services (Chap 70)	537 300.00 €	609 097.04 €
Atténuation de charges (Chap 013)	50 000.00 €	86 699.95 €
Impôts et taxes (Chap 73)	690 497.00 €	684 841.00 €
Fiscalité locale (Chap 731)	3 296 631.00 €	3 704 377.07 €
Dotations et participations (Chap 74)	2 911 211.00 €	3 018 050.84 €
Autres recettes de gestion courante (Chap 75)	154 635.00 €	182 261.61 €
Recettes financières (Chap 76)	0.00 €	613.68 €
Recettes exceptionnelles (Chap 77)	0.00 €	90 500.00 €
Total Recettes Réelles	7 730 824.00 €	8 388 626.63 €
Produits (écritures d'ordre entre sections : Chap 042)	19 000.00 €	18 967.05 €
Autres opérations d'ordre (Chap 043)	0.00 €	0.00 €
Excédent brut reporté (R 002)	518 282 23 €	818 282 .23 €
TOTAL GENERAL	8 268 106.23	9 225 875.91 €

Les trois principaux types de recettes pour notre commune sont les suivants :

- Les impôts locaux ou fiscalité directe locale

Le résultat de l'exercice budgétaire 2024, en matière de fiscalité directe locale est retracé dans le tableau ci-dessous :

2024						
TAXES	Bases prévisionnelles	Taux de référence	Produit attendu	Bases réelles	Taux votés	Produit réel
TFPB	5 837 000 €	55.08%	3 215 020 €	5 841 921 €	55.08%	3 217 730 €
TFPNB	91 700 €	64.40%	59 055 €	91 684 €	64.40%	59 044 €
TH	115 200 €	19.58%	22 556 €	141 571 €	19.58%	27 720 €
	TOTAL PRÉVU		3 296 631€			3 304 494 €

- Les principales dotations versées par l'Etat à la commune, dans le cadre de la décentralisation, sont les suivantes :

DOTATIONS DE L'ETAT	DOTATIONS 2024 PRÉVUES	DOTATIONS 2024 RECUES
Dotation Globale de Fonctionnement	1 218 031 .00 €	1 218 031.00 €
Dotation de Solidarité Rurale	764 299.00 €	772 063.00 €
Dotation de Solidarité Urbaine	387 708.00 €	387 708.00 €
Dotation Nationale de Péréquation	185 984.00 €	185 984.00 €
TOTAL DES DOTATIONS DE L'ETAT	2 556 022.00 €	2 563 786.00 €

De 2015 à 2022, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat à la commune a beaucoup baissé, comme l'indiquent les chiffres ci-dessous. Toutefois, la DGF a augmenté de + 19 668€ en 2023 par rapport à 2022.

Dotation Globale de Fonctionnement 2015 : 1 596 317 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2016 : 1 476 596 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2017 : 1 449 430 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2018 : 1 423 178 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2019 : 1 416 741 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2020 : 1 411 505 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2021 : 1 406 641 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2022 : 1 402 240 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2023 : 1 421 908 €

En 2024, cette dotation baisse de 203 877€, par rapport à 2023.

- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

PRODUITS DES SERVICES COMMUNAUX	PRODUITS 2024 PRÉVUS	PRODUITS 2024 ENCAISSÉS
Concessions de cimetière	12 700.00 €	9 537.76 €
Redevances à caractère culturel (droits d'entrée spectacles Halle aux Grains)	9 500.00 €	9 770.34 €
Redevances à caractère sportif (droits d'entrée du squash)	3 800.00 €	2 086.46 €
Redevances à caractère de loisirs (accueils de loisirs, de jeunes, multi-accueil)	165 900.00 €	163 373.62 €



Redevances à caractère scolaire (tarifs cantine, et accueil périscolaire)	206 600.00 €	286 139.40 €
TOTAL DES PRODUITS	398 500.00€	470 907.58

D) Résultat de la section de fonctionnement 2024

Résultat de l'exercice budgétaire 2024 (excédent)	321 678.89€
Reprise de l'excédent de l'exercice 2023	818 282.23€
Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2023	1 139 961.12 €

II. L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

A) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

B) Les dépenses d'investissement réalisées

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2024 se sont élevées à **2 913 142.42€** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES	CREDITS VOTES 2024	CREDITS REALISES 2024
Frais d'études, de documents d'urbanisme, acquisition de logiciels, d'antivirus (Chap 20)	14 866.00 €	101 720.92 €
Subventions d'équipement versées	0.00 €	0.00 €
Immobilisations corporelles (chapitre 21)	1 910 647.00 €	1 034 781.91 €
Travaux en cours	640 000.00 €	43 987.30 €
Opérations d'équipement	2 565 513.00€	1 883 759.05€
Dotations, fonds divers et réserves (Chap 10)	0.00 €	0.00 €
Remboursement d'emprunts (Chap 16)	442 429.86	444 359.25
Autre dépense (Chap 27)	0.00 €	0.00 €
Dépenses imprévues - 020	0.00 €	0.00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections : Chap 040)	0.00 €	18 967.05 €
Opérations patrimoniales (Chap 041)	0.00 €	0.00 €



Total des dépenses		
D'investissement de l'exercice	3 007 942.86€	2 347 085.35€
Solde d'investissement négatif reporté N-1	0.00 €	0.00 €
Dépenses reportées (restes à réaliser)	1 668 136.79 €	566 057.07
TOTAL GENERAL	4 676 079.65	2 913 142.42€

A la clôture de l'exercice budgétaire 2024, le montant des dépenses restant à réaliser 2024 à reprendre au budget primitif 2025, est de **566 057.07 €**.

Les principaux investissements réalisés en 2024, ont été les suivants :

- Plateau médical AGORA : 274 336.06€
- Travaux de voirie et réseaux : 185 702.50 €
- Plateau sportif de la Viardière : 132 197.55 €
- Ecoles : 67 383.80 €

C) Les recettes d'investissement réalisées

Les principales recettes d'investissement réalisées en 2024 se sont élevées à **2 735 992.04 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

RECETTES	CRÉDITS PRÉVUS 2024	CRÉDITS RÉALISÉS 2024
Subventions (Chap 13)	252 285.00 €	0.00 €
Emprunt prévisionnel (Chap 16)	1 500 494.00 €	0.00 €
Immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €
Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €
Total des recettes d'équipement	1 752 779.00 €	0.00 €
FCTVA (Chap 10)	217 371.18€	217 102.61
Taxe aménagement (Chap 10)	120 000.00 €	128 104.54 €
Affectation excédent de fonctionnement (Art 1068)	733 015.32	433 015.32 €
Autres recettes (Art 165 et Chap 27)	500.00 €	7 230.24 €
Cessions d'immobilisations (Chap 024)	175 000.00€	0.00 €
Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)	43 502.25€	0.00 €
Produits (écritures d'ordre entre section : Chap 040)	398 790.43 €	733 456.86 €
Opérations patrimoniales (Chap 041)	0.00 €	0.00 €
Total des recettes D'investissement de l'exercice	3 440 958.18 €	<u>1 518 909.57 €</u>
Solde d'investissement d'exécution reporté	61 898.91 €	61 898.91 €
Recettes reportés (Restes à réaliser)	1 173 222.56 €	1 155 183.56 €



TOTAL GENERAL	4 676 079.65 €	2 735 992.04 €
----------------------	-----------------------	-----------------------

A la clôture de l'exercice budgétaire 2024, le montant des recettes restant à réaliser 2024 à reprendre au budget primitif 2025, est de **1 155 183.56 €**.

Les principales recettes d'investissement encaissées en 2024, ont été les suivantes :

- * Le remboursement du FCTVA à hauteur de 217 102.61 €
- * La taxe d'aménagement pour un montant de 128 104.54 €

D) Résultat de la section d'investissement 2024

Résultat de l'exercice budgétaire d'investissement 2024	828 175.78 €
Reprise de l'excédent de l'exercice 2023	+ 61 898.91€
Résultat des restes à réaliser 2024	+ 589 126.49 €
Résultat de la section d'investissement 2024 (besoin de financement total)	- 177 150.38 €

III. LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2024

Le résultat de l'exercice budgétaire 2024 fait apparaître un excédent disponible de **818 282.23€**, ainsi obtenu :

Résultat de la section de fonctionnement 2024 (excédent)	1 139 961.12 €
Résultat de la section d'investissement 2024 (besoin de financement)	- 177 150.38 €
Excédent global 2024	<u>962 810.74 €</u>



IV. COMPARAISON PAVILLY – MOYENNE DE LA STRATE

Comparaison Pavilly - Moyenne de strate en euros par habitant 2023¹

	Commune de Pavilly	Moyenne de strate
Produits de fonctionnement	1359	1307
Charges de fonctionnement	1 244	1163
Recettes d'investissement	748	478
Dépenses d'investissement	862	505
CAF brute	178	210
CAF nette	118	129
Fonds de roulement	219	411
Produits de fonctionnement	1252	1272
Impôts locaux	490	574
Autres impôts et taxes	50	106
DGF	412	159
Charges de fonctionnement	1074	1062
Charges de personnel	617	604
Autres achats et charges externes	307	305
Charges financières	20	19
Contingents	32	28
Subventions versées	52	68
Recettes d'investissement	748	478
Emprunts	322	73
Dépenses d'investissement	862	505
Dépenses d'équipement	766	398
Remboursement emprunt	60	81

¹ Source, fiche DGFIP, 2023.



V. ETAT DE LA DETTE COMMUNALE

L'état de la dette communale n'est soumis à aucun risque financier, dans la mesure où les intérêts des prêts consentis, sont déterminés soit par des taux fixes, soit en référence à des index standards simples (EONIA – EURIBOR) et non sur des index complexes fondés sur l'inflation, les taux de change, ou sur la différence entre un taux long et un taux court.

La répartition de la dette

Budget	Capital restant dû en €	%
Budget principal	5 789 984.19	100

La classification de la dette en matière de risques¹

Présentation Gissler	Capital restant dû	%
A1	5 789 984.19	100
F6		
Total		

Les caractéristiques de la dette

Type	Capital restant dû	%
Fixe	5 789 984.19	100
Indexé		
Structuré		

Fait à Pavilly, le 07 avril 2025.

Le Maire

François TIERCE

¹ Indices de risque : A1 : taux fixe ou variable simple et indice zone euro ; B1 : barrière simple. Pas d'effet de levier et indice zone euro ; F6 : produits déconseillés par la charte et qui ne sont plus commercialisés.



